



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- › Former des ouvriers aptes à assurer des travaux forestiers en conduisant des engins forestiers (skidder, porteur, abatteuse)
- › Créer leur entreprise.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule d'octobre à avril sur une durée de 7 mois : 800 h d'enseignement général et technique dont plus de 60% de travaux pratiques et de chantiers et 160 h de stage en entreprise.

ADMISSION

- › Contrat de Professionnalisation dans une entreprise,
- › Formation individuelle (Contrat Individuel de Formation,...)
- › Formation continue (Programme Régional Qualifiant) : être demandeur d'emploi (sorti du système scolaire depuis 6 mois à la date d'entrée en formation).

Possibilité de couverture sociale et défraiements des stagiaires pris en charge par les ASSEDIC (ou la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre de la formation continue).

OBTENTION DU DIPLÔME

Formation sanctionnée au bout d'un an par un **Brevet Professionnel Agricole** par unités de contrôles capitalisables, Diplôme National de niveau V, délivré par le Ministère de l'Agriculture.





STRUCTURE DU B.P.A.

TRONC COMMUN

U.C.G. 1 - Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

U.C.G. 2 - Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social, et économique

U.C.G. 3 - Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

U.C.O. 1 - Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'exploitation de la forêt

U.C.O. 2 - Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation forestière



SPÉCIALITÉ CONDUITE DE MACHINES FORESTIÈRES

U.C.S. 1 TM - Effectuer les travaux mécanisés de régénération d'un peuplement

U.C.S. 2 TM - Utiliser des engins motorisés de vidange des bois

U.C.S. 3 TM - Réaliser l'entretien des machines forestières

U.C.A.R.E 1 TM - Réaliser un chantier d'abattage manuel

U.C.A.R.E 2 TM - Réaliser un chantier d'abattage mécanisé



! Pour tout renseignement, visite de l'établissement, réunion d'informations dans les écoles,
Contactez-nous au : 04 66 42 84 21 ou par courriel : mfr.javols@mfr.asso.fr
Visitez également notre site internet : www.ecoleforestiere-javols.com